

Canada

**CHECK AGAINST DELIVERY
VÉRIFIER AU PRONONCÉ**

**STATEMENT DELIVERED BY NICOLAS CHAPDELAINÉ,
COUNSELLOR OF THE PERMANENT MISSION OF CANADA
TO THE UNITED NATIONS,
ON BEHALF OF CANADA, AUSTRALIA AND NEW ZEALAND (CANZ),**

**TO THE FIFTH COMMITTEE OF THE UNITED NATIONS GENERAL ASSEMBLY
ON AGENDA ITEM 146: ADMINISTRATIVE & BUDGETARY ASPECTS OF
FINANCING UN PEACEKEEPING OPERATIONS: "CROSS-CUTTING"**

NEW YORK, 9 MAY 2012

**DÉCLARATION LIVRÉE PAR NICOLAS CHAPDELAINÉ,
CONSEILLER DE LA MISSION PERMANENTE DU CANADA
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES,
AU NOM DU CANADA, DE L'AUSTRALIE ET DE
LA NOUVELLE-ZÉLANDE (CANZ),**

**À LA CINQUIÈME COMMISSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DES NATIONS UNIES SUR LE POINT 146 À L'ORDRE DU JOUR :
ASPECTS ADMINISTRATIFS ET BUDGÉTAIRES DU FINANCEMENT DES
OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX DES NATIONS UNIES :
« QUESTIONS TRANSVERSALES »**

NEW YORK, LE 9 MAI 2012

Mr. Chairman,

I have the honour of speaking on behalf of Canada, Australia, and New Zealand. I would like to thank the representatives from the Secretariat, the ACABQ, and OIOS for introducing their reports relating to Item 146, the administrative and budgetary aspects of the financing of the UN peacekeeping operations: cross-cutting issues.

Mr. Chairman,

CANZ has long been a strong supporter of UN peacekeeping, which represent the most significant shared contribution by the international community towards global peace and stability.

In a context where the operational environment of these missions becomes more complex, and with the current global economic and fiscal challenges faced by all Member States, we continue to have high expectations about the results that the UN can achieve in the field of peacekeeping. That said, as some of these operations and their budgets grow in size and complexity, so too does the impact of outstanding assessed contributions. CANZ delegations take this opportunity to reiterate our call for all Member States to pay their assessed contributions on time and in full.

We would also like to take this opportunity to highlight the dedication and determination of UN staff, many of whom work in very challenging and stressful operational environments. We are deeply grateful to all the security force personnel, military, police, and civilians who risk their lives and well-being on a daily basis to fulfill UN mandates in field operations.

Mr. Chairman,

CANZ delegations believe that a cross-cutting resolution is a valuable vehicle to help promote efficiency and effectiveness in peacekeeping operations, to pursue targeted management reforms, and to address key thematic issues.

While CANZ acknowledges the efforts undertaken by the Secretariat to achieve economies of scale in peacekeeping operations, we will want to scrutinize the different measures proposed by the Secretary-General with a view to optimal cost-effectiveness and improving the overall effectiveness and efficiency of UN peacekeeping missions.

In this regard, we look forward to discussing constructively with colleagues the need to ensure tighter coordination of peacekeeping training activities, as well as the need to implement, without additional delay, management systems for such issues as information technology, procurement, contracts, assets and rations. This would allow the UN to strengthen the planning and oversight of these processes, but also allow the identification of sustainable efficiency measures throughout peacekeeping operations.

CANZ would also want to take the opportunity to address the key issue of personnel transportation. While we note with some satisfaction that the Secretariat reports improvements in the utilization rates of ground transportation equipment, there is a clear need to increase effectiveness and efficiencies in the management of air transportation. In particular, we concur fully with the ACABQ's call to identify innovative ways to address the current global shortfall of military helicopters in peacekeeping operations.

We will also want to encourage the Secretariat to provide financial information in its budget performance reports to Member States which distinguishes between savings accruing from cost reductions from those which are related to the implementation of efficiency measures.

Mr. Chairman,

Regarding the issue of special measures for protection from sexual exploitation and sexual abuse (SEA), CANZ agrees with the ACABQ that the Secretary-General's report, over and above the statistical information it contains, should provide analysis of overall factors contributing to sexual exploitation and abuse, but also describe efforts undertaken by the Secretariat towards its elimination.

While we note the overall downward trend in the number of reported SEA cases, the UN cannot be perceived to tolerate abuses, particularly the most egregious form of sexual abuse, such as those involving minors and non-consensual sex. In addition to the terrible toll of sexual abuse, the perception that the UN is unable or unwilling to address these offences undermines its credibility and drains support for missions and their mandates. The zero tolerance policy needs therefore to involve stricter enforcement standards and CANZ supports the recommendation of the ACABQ for intensified focus on prevention measures.

Moreover, CANZ believes that continued efforts to deal with the current gender imbalance in peacekeeping operations would also do much in this regard.

Mr. Chairman,

On the Global Field Support Strategy, CANZ welcomes the continuing work done in the Department of Field Support to improve the UN's logistics and delivery capabilities.

We want to thank, in this regard, former Under-Secretary-General Susana Malcorra for her constant engagement with Member States and highly-valued efforts on this critical item and wish to welcome the new head of the Department of Field Support, Under-Secretary-General Ameerah Haq who brings with her extensive management and operational experience.

While we recognise and appreciate the Secretariat's attempts to improve on the Global Field Support Strategy (GFSS), the SG report on GFSS still contains many elements that require further in-depth discussion.

CANZ shares the view of the ACABQ that a more systemic approach and methodical planning need to be implemented by the Secretariat in the context of the evolution of the GFSS. In particular, with regard to the SG proposal for the establishment of two additional regional service centres, CANZ is of the view that, first and foremost, clear and demonstrable evidence on the cost benefits of the Entebbe regional service centre need to be presented so that Member States can be in a position to review the advisability of establishing two additional service centres.

Mr. Chairman,

Ensuring progress on these issues is challenging, including because opportunities to address them through specific mission budget negotiations are limited. We therefore look forward to working with partners towards the adoption of a focussed cross-cutting resolution that addresses these very important proposals.

Thank you.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de prendre la parole au nom du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. Je tiens d'abord à remercier les représentants du Secrétariat, du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB) et du Bureau des services de contrôle interne (BSCI) pour avoir présenté leurs rapports sur le point 146 à l'ordre du jour, à savoir les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de la paix des Nations Unies : « questions transversales ».

Monsieur le Président,

Nos pays apportent depuis longtemps leur soutien aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Cela se traduit par la contribution commune la plus importante de la communauté internationale à l'appui de la paix et de la stabilité mondiales.

Dans un monde où l'environnement opérationnel de ces missions devient de plus en plus complexe, et face aux difficultés économiques et budgétaires actuelles auxquelles sont confrontés les États membres à l'échelle mondiale, nous continuons d'avoir de fortes attentes à l'égard des résultats que peuvent obtenir les Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix. Cela dit, à mesure que la taille et la complexité de certaines de ces opérations et de leurs budgets augmentent, il en va de même des répercussions des contributions non acquittées. C'est pourquoi nos délégations saisissent cette occasion pour appeler à nouveau tous les États membres à s'acquitter de leurs contributions à temps et en entier.

Nous aimerions aussi saisir cette occasion pour souligner le dévouement et la détermination du personnel des Nations Unies, qui travaille souvent dans des environnements opérationnels extrêmement difficiles et stressants. Nous sommes profondément reconnaissants à tout le personnel des forces de sécurité, des effectifs militaires et de police et des contingents civils qui risquent sa vie et son bien-être quotidiennement afin d'exécuter les mandats des Nations Unies dans des opérations sur le terrain.

Monsieur le Président,

Nos délégations estiment qu'une résolution sur les questions transversales s'avérerait utile pour promouvoir l'efficacité et l'efficacités des opérations de maintien de la paix, mettre en œuvre des réformes de gestion ciblées et faire face à des enjeux thématiques cruciaux.

Si nos délégations sont conscientes des efforts louables déployés par le Secrétariat pour réaliser des économies d'échelle en ce qui concerne les opérations de maintien de la paix, nous aimerions examiner attentivement les différentes mesures proposées par le Secrétaire général, afin d'optimiser le rapport coût-efficacité et d'améliorer l'efficacité et l'efficacité globales des missions de maintien de la paix des Nations Unies.

À cet égard, nous serons heureux de discuter, dans un esprit constructif, avec des collègues de la nécessité d'une coordination plus stricte des activités de formation au maintien de la paix. S'y ajoute la nécessité d'appliquer, sans plus attendre, des systèmes de gestion à des questions telles que la technologie de l'information, la passation de marchés et de contrats, les ressources et les rations. Cela permettrait aux Nations Unies non seulement de renforcer la planification et le contrôle de ces processus, mais aussi de dégager des mesures pour accroître l'efficacité sur le long terme, dans tout l'éventail des opérations de maintien de la paix.

Nos délégations aimeraient également saisir cette occasion pour parler d'une question cruciale, à savoir le transport du personnel. Si nous notons avec une certaine satisfaction que le Secrétariat fait état d'améliorations en ce qui concerne le taux d'utilisation du matériel de transport terrestre, il est évident qu'il faut accroître l'efficacité de la gestion du transport aérien. Plus spécifiquement, nous souscrivons entièrement à l'appel du CCQAB pour que l'on trouve des façons novatrices de combler la pénurie actuelle, à l'échelle mondiale, d'hélicoptères militaires dans les opérations de maintien de la paix.

Nous aimerions aussi encourager le Secrétariat à fournir aux États membres des renseignements financiers dans ses rapports sur l'exécution du budget, notamment en établissant une distinction entre les économies attribuables à la réduction des dépenses et celles découlant de la mise en œuvre de mesures d'efficacité.

Monsieur le Président,

S'agissant des mesures spéciales contre l'exploitation sexuelle et la violence sexuelle, nos délégations conviennent, de concert avec le CCQAB, que le rapport du Secrétaire général, outre l'information statistique qu'il renferme, doit fournir une analyse des facteurs globaux qui contribuent à l'exploitation et aux abus sexuels. Il convient aussi de décrire les efforts déployés par le Secrétariat pour les éliminer.

Même si nous notons une diminution globale du nombre d'actes d'exploitation et de violence sexuelles signalés, les Nations Unies ne doivent en aucun cas donner l'impression qu'elles tolèrent ces abus, tout particulièrement les formes les plus graves d'abus sexuel, comme ceux commis à l'encontre de mineurs et de personnes non consentantes. Outre les terribles conséquences humaines des abus sexuels, le sentiment que les Nations Unies n'ont pas la capacité ou la volonté de s'attaquer à ces infractions est préjudiciable à sa crédibilité et sape le soutien aux missions et à leurs mandats. En conséquence, la tolérance zéro implique des normes plus strictes visant à faire respecter ce principe, de sorte que nos délégations souscrivent à la recommandation du CCQAB selon laquelle il faut accorder plus d'attention aux mesures de prévention.

Qui plus est, nos délégations sont convaincues que des efforts constants pour remédier au déséquilibre actuel en ce qui concerne la représentation des sexes dans les opérations s'avèreraient également très utiles en ce domaine.

Monsieur le Président,

Pour ce qui est de la Stratégie globale d'appui aux missions (SGAM), nos délégations saluent le travail assidu du Département d'appui aux missions afin d'améliorer la logistique et les capacités d'exécution des Nations Unies.

Nous voulons remercier, à cet égard, l'ancienne Secrétaire générale adjointe à l'appui aux missions, M^{me} Susana Malcorra, pour sa collaboration constante avec des États membres et ses efforts extrêmement prisés en ce qui concerne cette question essentielle. Nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle dirigeante du Département d'appui aux missions, la Secrétaire générale adjointe Ameerah Haq, qui possède une vaste expérience de la gestion et des questions opérationnelles.

Bien que nous soyons conscients des tentatives du Secrétariat pour apporter d'autres améliorations, dans le prolongement de la SGAM, et que nous les apprécions, le rapport du Secrétaire général sur la SGAM renfermera de nombreux éléments qui nécessiteront des discussions plus approfondies.

Nos délégations croient, comme le CCQAB, que le Secrétariat doit appliquer une approche plus systémique et procéder à une planification plus méthodique dans le contexte de l'évolution de la SGAM. Tout particulièrement, pour ce qui est de la proposition du Secrétaire général de créer deux autres centres de service régionaux, nos délégations estiment que, d'abord et avant tout, il faut démontrer de manière claire et évidente les avantages financiers découlant du centre de service d'Entebbe pour que les États membres soient en mesure d'en examiner le bien-fondé.

Monsieur le Président,

Il est difficile de faire progresser les efforts face à ces problématiques, y compris parce que les possibilités d'y remédier, par des négociations sur le budget de certaines missions précises, sont limitées. C'est pourquoi nous nous réjouissons à la perspective de collaborer avec des partenaires en vue de l'adoption d'une résolution ciblée sur les questions transversales, qui donne suite à ces propositions extrêmement importantes.

Merci.